

2020



Le mot du
président

3 10

M'T Dent

Conseil départemental 59 :
« Bien dans ma tête, bien
dans mon assiette, à l'aise
dans mes baskets »

Les territoires
d'intervention

4 11

Projet avec le Comité
d'Hygiène et de Santé
du Pas-de-Calais

Dépistage et
prévention du langage
à 3 ans (DPL3)

Vue 3 ans

5 12

Actions seniors

Conseil
Départemental 62 :
Bilan des 4 ans

6 13

Les moments forts
de l'association

Dépistage du Risque
Ultérieur d'Obésité à 5
ans (CNAM)

Politique de la ville
à Lens : Dépistages
précoces 3 troubles
avant 3 ans

7 14

La gouvernance APRIS

APRIS'voise ton
éducation à la santé

8 15

Temps forts de
l'association en
2021 : les 20 ans de
l'association

FNPEIS :
« Mangez, Bougez,
Santé vous bien »

123 Mambo

9



LE MOT DU PRÉSIDENT

La période que nous traversons nous rappelle que les actions de prévention ont d'abord pour objectif de favoriser l'adoption par la majorité de la population des comportements en vue de diminuer le risque de contamination pour soi et pour les autres. Il est donc nécessaire de déployer des outils de prévention pour informer et accompagner les différents publics. Informer et accompagner voilà la raison d'être de notre association.

Force est de constater que cette année est une année particulière marquée par la mise en place de mesures de protection, ainsi des actions collectives ont été interdites pour des raisons évidentes de sécurité. Néanmoins notre association a pu mener à bien de nombreuses actions conformément à sa feuille de route. Il nous a fallu nous adapter tout en assurant la protection de nos salariés. Sous l'égide de Madame la Directrice nous avons pu traverser les différentes périodes de confinement sans pertes de salaire pour nos collaborateurs. Il est bon de signaler que l'ARS s'est montrée très conciliante sur le paiement des subventions.

Dans le cadre de l'évolution apportée à l'homogénéisation des politiques publiques de santé, nous avons été très largement associés par le Conseil Départemental du Pas de Calais dans ses missions de prévention et de protection en direction des enfants et de leurs familles. Pour la Protection Maternelle Infantile, cela se traduit notamment par des consultations et des actions de prévention en faveur des enfants de moins de six ans ainsi que l'établissement d'un bilan de santé pour les enfants âgés de trois à quatre ans. Le partenariat que notre association avait noué avec le Conseil Départemental et la Protection Maternelle Infantile mais aussi l'Éducation Nationale s'est donc renforcé.

Ces évolutions apportées par l'homogénéisation des politiques publiques ont modifié de façon substantielle nos modes de financement en faisant du Conseil Départemental l'un de nos principaux financeurs. Ces évolutions doivent nous amener à une réflexion sur l'évolution à donner à la gouvernance de notre association.

La Mutualité Française Pas de Calais a joué un rôle essentiel dans la naissance puis le développement de notre association. Elle n'était pas la seule : l'Assurance Maladie en particulier

la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lens mais aussi l'URCAM ont largement contribué à l'envol de notre association. La volonté d'assurer l'effectivité des soins nous a conduit à travailler avec les professionnels de santé qui ont répondu présent soit forme associative (URPS) ou sous forme individuel. Le dépistage et le suivi des troubles du langage nous a amené à établir de nouveaux partenariats et c'est ainsi que tout naturellement des liens forts se sont établis avec l'Éducation Nationale aussi bien avec la partie enseignement qu'avec la partie médicale. Enfin partenaire dès l'origine de notre association, le Conseil Départemental en particulier au travers de la Protection Maternelle Infantile a toujours été un élément essentiel de notre association. Ce partenariat a d'ailleurs été mis en valeur par Madame Peyron dans le rapport qu'elle a remis au Premier Ministre dans le cadre d'un projet de loi portant sur la réforme de la PMI.

Les évolutions apportées au fil du temps nous amènent à faire évoluer la gouvernance de notre association : les partenaires d'hier sont en grande partie devenus aujourd'hui les décideurs sur le plan stratégique avec la mise en place d'actions qui répondent à leurs priorités mais aussi budgétaires car ils sont devenus des financeurs incontournables. Ils sont en grande partie demandeur d'une participation plus active dans la gouvernance politique de notre association.

À ce jour la gouvernance politique de l'association est essentiellement portée par l'Union Régionale de la Mutualité Française. Seulement le monde de la mutualité change, de fusions en regroupements, les mutuelles se sont raréfiées mais elles ont pris par effet de taille des orientations nouvelles entre autre dans le domaine de la prévention où elles sont devenues les ordonnateurs de leurs propres actions.

Donner un vrai pouvoir de décisions à nos partenaires tout en maintenant de la mutualité au travers de ses mutuelles est un vrai projet à porter.

Si 2020 a été l'année de la réflexion, 2021 devrait être l'année de la concrétisation.

Alain TISON
Président D'APRIS

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION



- ★ Circonscriptions pour l'action vue 3 ans et moins
- ★ Villes concernées par le DPL3
- ★ APRIS'Voise ton éducation à la santé
- ★ Risque Ulérieur d'Obésité
- ★ Bilan de 4 ans (tout le département 62)
- ★ FNPEIS
- ★ CD59

DPL3

DÉPISTAGE ET PRÉVENTION DU LANGAGE À 3 ANS

APRIS en partenariat avec les enseignants et les circonscriptions propose aux écoles maternelles du département du Pas de Calais de participer au repérage précoce des troubles du langage à l'aide de l'outil DPL3 (Dépistage Prévention Langage à 3 ans). **Ce repérage des troubles du langage permet de repérer précocement les enfants ayant un trouble du langage nécessitant une orientation vers une prise en charge par un professionnel de santé.** Le DPL3 permet également d'identifier les enfants repérés comme « fragiles », pouvant bénéficier d'un accompagnement pédagogique adapté et personnalisé dans le cadre d'ateliers de stimulation langagière lors des activités en classe. Ce repérage permet de sensibiliser les parents qui ont un rôle essentiel et primordial dans le développement du langage de leur enfant.

Territoire et lieux d'intervention : Écoles en Réseau d'Éducation Prioritaire du département du Pas-de-Calais.

Public concerné : Enfants de 3 ans à 3 ans et demi.

Partenaires : Éducation Nationale, PMI, Association Parlons'en, orthophonistes libéraux.

Financeurs : ARS, Mutualité Française des Hauts-de-France.

INFOS

CHIFFRES-CLÉS



42

écoles maternelles ont participé



541

dépistages réalisés



82%

des enfants repérés sont en difficulté langagière



90%

ont un suivi chez l'orthophoniste ou sont sur liste d'attente
10% aucun retour de la famille

CHIFFRES-CLÉS



216

écoles maternelles ont participé



4 148

dépistages réalisés



19,8%

des enfants ont été repérés avec des anomalies visuelles



68,4%

des enfants repérés avec une anomalie ont consulté un professionnel de santé



VUE

3 ANS

APRIS organise le dépistage dans les écoles maternelles pour les enfants de 2 ans et demi / 3 ans afin de **détecter des anomalies visuelles présentes chez les tout petits.** L'orthoptiste vérifie tout d'abord l'acuité visuelle des enfants afin de repérer les amblyopies musculaires ainsi les anomalies de convergence. Il vérifie également la vision du relief pour terminer avec la mobilité.

INFOS

Territoire et lieux d'intervention : École en REP et REP+ du Pas-de-Calais.

Public concerné : Enfants de 2 ans à 3 ans et demi.

Partenaires : Éducation Nationale, PMI, orthoptistes libéraux, ophtalmologues.

Financeurs : ARS, Mutualité Française des Hauts-de-France.

BILAN DES 4 ANS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 62



CHIFFRES-CLÉS



+ 15 000

Bilans de 4 ans par an réalisés par équipes de PMI



3 038

enfants suivis ou accompagnés par APRIS suite au Bilan de 4 ans



43,5%

des enfants repérés avec des anomalies visuelles et

51% ont eu recours aux soins



24,5%

des enfants repérés avec des anomalies auditives

40% ont eu recours aux soins



34%

des enfants repérés avec des difficultés langagières. Et **18%** ont eu recours aux soins (**48%** sur liste d'attente)



25%

des enfants repérés avec un souci dentaire **30%** ont eu recours aux soins

Amélioration du recours aux soins, de l'effectivité des soins et du suivi des enfants présentant des troubles visuels, auditifs, langagiers et dentaires dépistés au cours du bilan de 4 ans en école maternelle. Échanges et retours d'expériences avec les puéricultrices départementales sur les différentes formes de dépistages. Conforter les parents comme acteurs principaux de la santé de leurs enfants en organisant des temps de sensibilisation avec des professionnels de santé.

Territoire et lieux d'intervention : Département du Pas-de-Calais.

Public concerné : Enfants de 4 ans bilantés par la PMI.

Partenaires : PMI, Éducation Nationale, Association Parlons 'en, professionnels de santé.

Financeurs : Département du Pas de Calais, la Mutualité des Hauts-de-France.

Liens avec le PRS2 et le PRAPS : Le Conseil Départemental 62, par le biais de la PMI, doit organiser des consultations et des actions de prévention médicosociale en faveur des enfants de moins de 6 ans ainsi que l'établissement d'un bilan pour les enfants de 3-4 ans, notamment en école maternelle. Mais également des actions préventives et de suivi assuré, à la demande ou avec l'accord des intéressés, en liaison avec le médecin-traitant, lors des consultations.

INFOS

N.B

Les résultats sont provisoires et toujours en cours car avec la situation sanitaire les bilans de 4 ans ont été retardés et le suivi est toujours effectif.

DÉPISTAGE DU RISQUE ULTÉRIEUR D'OBÉSITÉ



LES SIGNAUX D'ALERTE

En regardant, l'évolution de l'Indice de Masse Corporelle (IMC) de l'enfant au cours du temps (et non pas le poids et la taille à un seul moment), nous pouvons repérer le statut pondéral de l'enfant. Ainsi l'IMC est replacé sur des courbes de références, à plusieurs dates clés de la vie de l'enfant. Si on constate sur la courbe obtenue une inversion vers le haut (écart significatif, changement de couleurs), l'enfant sera classé « à statut pondéral normal mais à risque ultérieur de surpoids » car cela montre que l'enfant a tendance à prendre du poids facilement.

Il est important de préciser que le risque ultérieur de surpoids ne se voit pas physiquement sur l'enfant.

ACTION D'APRIS À L'ÉCOLE

Une diététicienne ou une infirmière libérale missionnée par l'association **APRIS** se rend dans les écoles pour **mesurer et peser les enfants**. Les parents ont donné au préalable leur accord et ont communiqué le poids et la taille de leur enfant à la naissance, à 9 mois, à 24 mois et 4 ans.

La diététicienne **trace la courbe de l'enfant et recontacte la famille pour leur proposer un entretien** afin de lui remettre les résultats du repérage.

Ces entretiens de sensibilisation-prévention permettent notamment :

- **d'expliquer le risque ultérieur de surpoids** à l'aide de la courbe d'IMC (Indice de Masse Corporelle), la courbe de poids et de taille,
- **d'évoquer les habitudes de vie au quotidien** (alimentation, activité physique, antécédents...).

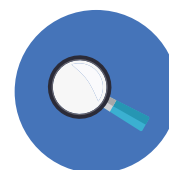
L'expérimentation « Mission : Retrouve Ton Cap » sera présentée à la famille. La famille sera orientée vers leur médecin traitant. Sur avis et prescription du médecin, la famille pourra alors bénéficier de rendez-vous gratuits pluridisciplinaires prévus dans le cadre de « Mission : Retrouve Ton Cap ! ».

Cette action est en partenariat avec l'association APESAL.

CHIFFRES-CLÉS



4 385
enfants concernés



3 307
enfants dépistés au 31/12/20



490
classes concernées

+ 143 enfants en obésité

+ 180 enfants en surpoids

+ 1 048 enfants en RUO

- 43 enfants en insuffisance pondérale

QUARTIER POLITIQUE

DE LA VILLE DE LENS

CHIFFRES-CLÉS



65 enfants et
61 parents ont participé



33
dépistages visuels
(21% de positifs)



40
dépistages auditifs
(7,5% de positifs)



40
dépistages langagiers
(25% de positifs)

DÉPISTAGES DES TROUBLES SENSORIELS ET LANGAGIERS

- **Faciliter et développer l'accès à la prévention santé** et aux soins en formalisant un réseau de partenariat autour de la prise en charge de l'enfant dès le plus jeune âge.
- **Co-construire des relais** afin d'amener les parents accompagnés de leurs enfants à participer activement à la démarche de santé et enclencher une prise de conscience auprès des parents pour assumer leur responsabilité à fréquenter les professionnels de santé.

INFOS

Territoire et lieux d'intervention : Lens, Centre socioculturel Dumas, centre socioculturel Vachala, Multi accueil collectif S.Lacore, Maison des jeunes Buisson.

Public concerné : 0-3 ans.

Partenaires : Ville de Lens, PMI, Éducation Nationale, Médecins traitants du territoire, CEGET.

Financeurs : Ville de Lens et CEGET dans le cadre du contrat de ville.

N.B Les dépistages initialement prévus au centre socioculturel de Vachala n'ont pas eu lieu avec la crise sanitaire. Cette journée sera mise en place en 2021.

TON ÉDUCATION À LA SANTÉ

Promouvoir un programme d'éducation à la santé à destination des enfants de 3 à 12 ans dans les quartiers prioritaires du département du Pas-de-Calais.



INFOS

Territoires et lieux d'intervention : 8 villes : Sallaumines, Noeux-les-Mines, Bully-les-Mines, Lens, Carvin, Avion, Rouvroy, Hénin-Beaumont.

Partenaires : ARS, Éducation Nationale, communes ciblées.

AXE 1

4 ateliers d'une heure

temps d'éducation à la santé à destination des enfants en classe de CM2

THÈMES

Le corps humain, l'hygiène, l'alimentation et le sport, sommeil et protection du dos.

CHIFFRES

40 séances effectuées
217 enfants sensibilisés
38 parents sensibilisés
6 écoles réalisées

➔ **59,72 % ont modifié leur comportement suite aux ateliers.**

AXE 2

Sur le temps extrascolaire, **1 spectacle** avec une troupe de théâtre **+ 3 séances** (intervention d'une diététicienne et une éducatrice médico sportive) pour les enfants de 3 à 12 ans et leur famille.

THÈMES

Alimentation et activité physique.

CHIFFRES

11 ateliers
4 spectacles
83 enfants sensibilisés
38 parents sensibilisés

➔ **Pour les parents présents lors des ateliers, 90,48 % déclarent avoir acquis de nouvelles connaissances.**

AXE 3

4 séances sur l'hygiène de vie pour les enfants de moyennes et grandes sections de maternelles.

THÈMES

Le lavage des mains, le dentaire, l'alimentation, le sommeil, les écrans.

CHIFFRES

26 écoles réalisées
120 séances effectuées
567 enfants sensibilisés
168 parents sensibilisés



En raison de la crise sanitaire, notre journée d'échange de pratique (axe 4) n'a pas eu lieu et seulement une partie des séances à destination des enfants et des familles ont pu se dérouler.

FNPEIS :

MANGEZ, BOUGEZ, SANTEZ VOUS BIEN !

Proposer aux familles, en lien avec le Dispositif de Réussite de la Ville ou le référent famille de la structure, des ateliers avec une diététicienne et une éducatrice médico sportive pour prévenir des risques du surpoids de l'enfant dans un parcours global avec la famille.

Public concerné : Enfants de 3 à 12 ans et leur famille.

Partenaires : CPAM Artois, Villes de Rouvroy, Héni-Beaumont, Avion, Mazingarbe, Sallaumines, Harnes.

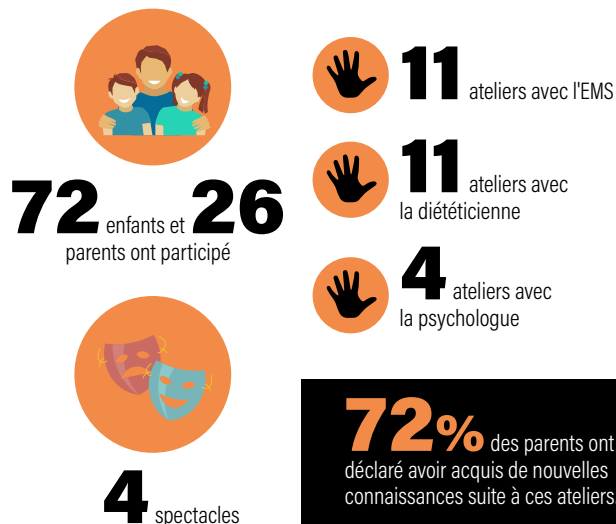
Financiers : CPAM de l'Artois via des fonds CNAM.

INFOS

N.B Avec la crise sanitaire, les ateliers n'ont pas pu avoir lieu à Hénin-Beaumont et Avion. À Sallaumines, seulement une partie des ateliers se sont déroulés.



CHIFFRES-CLÉS



DÉROULÉ



4 séances parents/enfants sur le thème de l'alimentation : le petit déjeuner, l'équilibre alimentaire, les 5 sens, le goûter



2 séances parents enfants en activités physiques



1 Café rencontre : uniquement avec les parents



1 Spectacle sur le thème de l'alimentation et l'activité physique à destination des enfants, des parents et des enseignants (1 spectacle par école)

1.2.3 MAMBO

- **Informier et sensibiliser les enfants** ainsi que leurs **parents** aux bénéfices santé d'une alimentation variée et équilibrée et d'une activité physique régulière et adaptée.
- **Favoriser l'adoption et la pérennisation** de comportements favorables à la santé.
- **Impliquer les parents**, les positionner comme acteurs centraux de leur santé et de celle de leurs enfants.

INFOS

Territoire et lieux d'intervention : Hénin Beaumont (école Rousseau)
Loison sous Lens (école Ventura)
Arras (école Voltaire).

Public concerné : Élèves de CP et leurs parents.

N.B Avec la crise sanitaire, le projet démarrera en 2021.

M'T DENT



Afin de réduire les inégalités sociales en matière de santé, la CPAM met en place une **action d'accompagnement et de suivi personnalisé pour améliorer l'état de santé buccodentaire** des enfants scolarisés en CP.

Cette action consiste en :

- une séance de sensibilisation permettant de donner un socle de connaissances aux enfants et d'inciter au recours à l'examen buccodentaire en cabinet dentaire auprès de leurs parents.
- un dépistage avec un chirurgien-dentiste.

Suite à ce dépistage gratuit, si des soins dentaires sont nécessaires, ils seront pris en charge par l'Assurance Maladie. Chaque enfant a bénéficié d'une brosse à dent et d'un gobelet.

Territoire et lieux d'intervention : Étaples.

Public concerné : Enfant en classe de CP.

Partenaires : CPAM de la Côte d'Opale, écoles d'Étaples.

Financiers : CPAM.

INFOS

CHIFFRES-CLÉS



3 écoles



8 classes sensibilisées
représentant **93** enfants



66 enfants dépistés : sur ces
66 enfants, **37** ont besoin de soins

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 59

« BIEN DANS MA TÊTE, BIEN DANS MON ASSIETTE,
À L'AISE DANS MES BASKETS »

CHIFFRES-CLÉS



1 spectacle



15 professionnels
sensibilisés



42 enfants
sensibilisés



23 ateliers : **13** avec une
diététicienne, **7** avec une EMS,
3 sorties extérieures

Projet autour de **l'alimentation et l'activité physique à la maison d'enfants "Temps de vie" de Douai** gérée par l'association Temps de vie. Le projet a pour objectif de lutter contre le surpoids et l'obésité mais également le gaspillage alimentaire en menant des actions.

INFOS

Public concerné : Enfants de 3 à 18 ans.

Partenaires : Service prévention du département du Nord, Maison d'enfants Temps de vie de Douai, PMI de Douai, Communauté d'agglomération de Douai, Le SYMAD, piscine les Glacis.

Financiers : Département du Nord.

N.B

Avec la crise sanitaire, tous les ateliers n'ont pas pu avoir lieu, seulement une partie du projet a pu se mettre en place.

PROJET COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ DU PAS-DE-CALAIS

BAPAUME

Le Comité d'Hygiène Sociale du Pas-de-Calais a souhaité mettre en place un projet sur la communauté de commune de Bapaume sur la thématique des troubles sensoriels et langagiers, visant à prévenir ces troubles chez l'enfant âgé de moins de 3 ans. Un diagnostic a été mené, mettant en lumière la nécessité de :

- Intervenir en faveur des enfants âgés de moins de 3 ans.
- Renforcer les connaissances et savoirs faire des professionnels de la petite enfance et les parents.

Déroulé :

- 1.** Sensibilisation via un spectacle et dépistages des troubles sensoriels et langagiers à destination de la petite enfance.
- 2.** 3 Demi-journées d'échange de pratique à destination des professionnels de la petite enfance de la communauté de commune de Bapaume et du sud d'Arras sur le thème de la vue, l'audition et le langage.

Public concerné : Petite enfance 0-3 ans et professionnels de la petite enfance.

INFOS

CHIFFRES-CLÉS



17

enfants ont participé à la demi journée



27

parents ont participé à la demi journée



25

enfants dépistés



10 enfants dépistés pour la vue (dont **1** avec un trouble)



9 enfants dépistés pour l'audition (dont **1** avec un trouble)



6 enfants dépistés pour le langage (dont **2** avec un trouble)

LES SÉNIORS

ACTIVITÉS PHYSIQUES



POURQUOI ?

La lutte contre la sédentarité et la pratique des activités physiques pour les personnes avançant en âge s'inscrivent au cœur des enjeux de santé publique. Elles ont pour but de préserver la santé des aînés, d'éviter la surenchère des soins et de prévenir la perte d'autonomie.

SENIORS DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES GENÊTS À DROCOURT

OBJECTIFS

La pratique d'activité physique, même de façon modeste, apparaît profitable aux résidents et contribue ainsi à maintenir et préserver l'autonomie, à améliorer ou restaurer des capacités cognitives, à établir/favoriser les relations sociales.



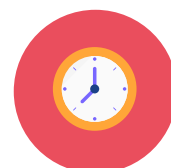
CHIFFRES-CLÉS



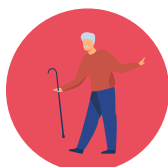
+ de **60** ans



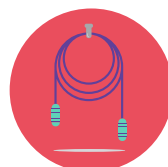
26 personnes touchées



1h30 durée séance



8 personnes en moyenne à chaque atelier



19 séances mises en place



2 fois par mois

VILLE DE BULLY LES MINES ET LENS

THÉMATIQUE Encourager la pratique d'une activité physique ; prévenir les chutes et améliorer l'équilibre.

OBJECTIF GÉNÉRAL Favoriser des comportements favorables à la santé.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES Maintenir les seniors (60-75 ans) en activité ; promouvoir les actions collectives autour des APA ; sensibiliser et informer pour mieux décider ; développer et entretenir le lien social.

DÉROULEMENT DE L'ACTION

- Mise en place d'ateliers de marche nordique
- Ateliers équilibre et prévention des chutes
- Demi-journées d'information de l'accès aux droits

N.B *L'ensemble de ces ateliers n'a pas pu se dérouler en 2020 avec la crise sanitaire. Le lancement a donc été décalé en 2021.*

LES MOMENT FORTS

DE L'ASSOCIATION

NOTRE PAGE FACEBOOK

SON RÔLE

- Informer le public
- Communiquer sur nos évènements
- Travailler avec les partenaires
- Présenter des actions mises en place
- Mettre en avant les objectifs de notre association

LES BIENFAITS

- Aller à la rencontre du public visé et créer un lien avec eux.
- Permet d'agrandir notre réseau.
- Une page facebook sera rapidement indexée par Google, ce qui permet aux personnes de nous trouver plus facilement sur internet.
- Permet de développer notre visibilité et donc de mieux se faire connaître.

200
abonnés



NOTRE SITE INTERNET

www.apris-62.fr



APPRIS L'ÉNIGME

LA GOUVERNANCE

D'APRIS

LES INSTANCES POLITIQUES

Les statuts de l'Association de Prévention des Inégalités de Santé, qui ont été modifiées le 4 juillet 2017, indiquent que celle-ci est administrée par un Conseil d'Administration constitué par des membres issus des 4 collèges de l'Assemblée Générale défini comme suit :

Collège 1 Collège des instances locales de la fédération nationale de la mutualité.

Collège 2 Collège des membres partenaires : il regroupe l'ensemble des membres personnes physiques ou morales, qui souhaitent participer financièrement ou par un apport technique aux actions de l'association.

Collège 3 des instances politiques : locale, départementale, régionale ou nationale ou leurs représentants.

Collège 4 l'ensemble des professionnels qui appartiennent au secteur médical, sanitaire ou médico-social concernés directement ou indirectement par les actions menées par l'association. (Conseils départementaux, ARS, URPS, Fédérations, CPAM)

Collège 5 Collège des membres qualifiés (professionnels de santé...).



Alain TISON
Président



Christophe DEBAL
Secrétaire



Jean Luc LOTTEGIER
Trésorier



Janine BAJTALA
Administratrice



Jean Philippe BIDONE
Administrateur



André CARDON
Administrateur



Elisabeth BODIN
Administratrice



Catherine BODIN
Administratrice



Philippe PRUVOST
Administrateur



Philippe WATTIER
Administrateur



Jeanick TACHEZ
Administratrice



Pierre Marie FONTAINE
Administrateur



Didier SYLVAIN
Administrateur



Nicole GRUSON
Administrateur



Dominique LAGANA
Administratrice



Carole MOREIRA
Administratrice



Dominique MORTREUX
Administrateur



JP Guislain
Administrateur



Denis GUIBERT
Administrateur



Françoise Lefur
Administratrice



Dominique MORTREUX
Administrateur

Collège 3 représentants des villes de Carvin, Avion, Lens, Bully les mines, Rouvroy, Sallaumines, Henin-Beaumont.



Docteur
Frédéric COUTTENIER



Docteur
François Marie CARON

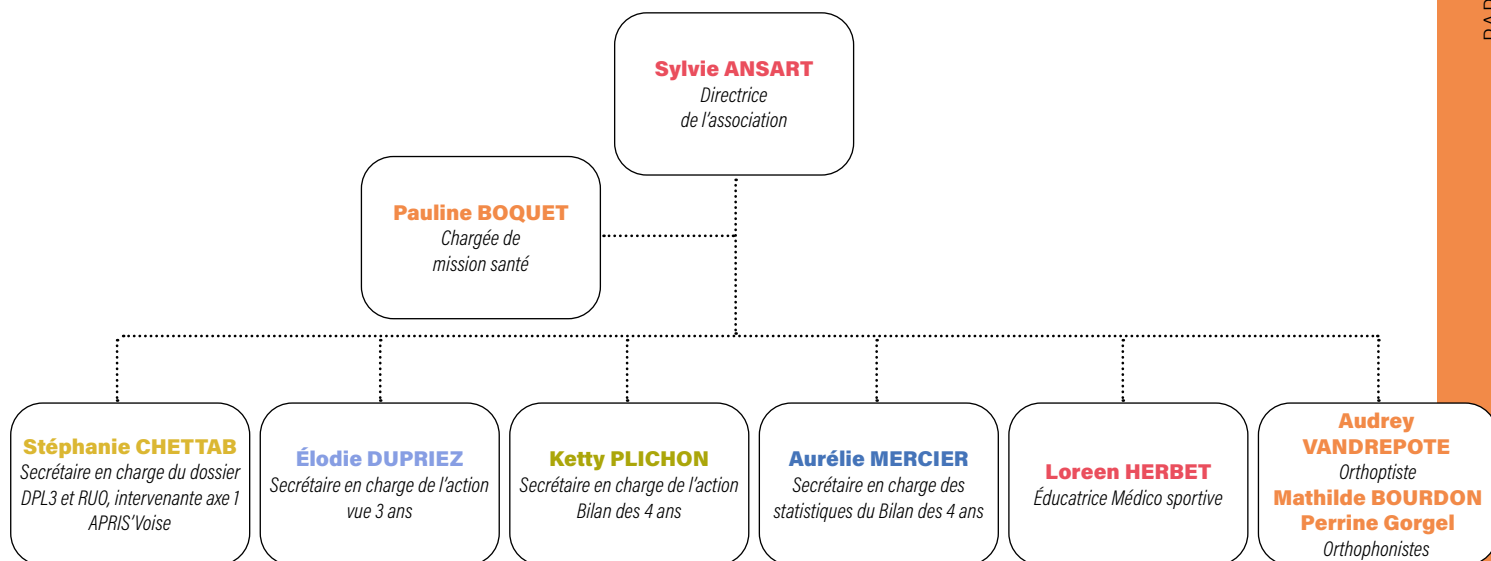


Héliène MAIURANO

- Le conseil d'administration se réunit formellement deux fois par an.
- Des réunions de bureau sont organisées environ une fois par trimestre.
- L'assemblée générale a lieu une fois par an en juillet.

LES INSTANCES

EXÉCUTIVE



L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

APRIS travaille également avec une équipe de professionnels libéraux pour la mise en place de dépistages :



30

orthoptistes



30

orthophonistes en partenariat avec l'association Parlons'en



3

pédiatres



4

diététiciennes



7

infirmiers



2

psychologues

Pour les prises de rendez-vous APRIS travaille en collaboration avec :



16

ophtalmologistes du département



14

ORL du département



530

orthophonistes



APRIS 62

Siège de l'Association

13 bis route de Béthune

62300 Lens

T. 03 21 13 61 14

F. 03 21 13 61 12

contactapris62@gmail.com

apris-62.fr

f @APRIS
